



☎ 02.96.26.74.66

🖨 02.96.26.70.73

mairie.stbarnabe@wanadoo.fr

Site internet :

www.saint-barnabe.fr



N° 471

JUILLET & AOUT 2016

Horaires d'ouverture

De 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30

lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 8h15 à 12h le samedi

LA MAIRIE EST FERMÉE LE MERCREDI

**Sortie du prochain info :
SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2016**

**FORUM DES ASSOCIATIONS
VENDREDI 2 SEPTEMBRE
à partir de 16h30
à la Salle Polyvalente**



LOTO DU CLUB

BRUYÈRES D'ARVOR

JEUDI 14 JUILLET

14h à la Salle des Fêtes

Le mot du Maire



Mes Chers concitoyens,

La période estivale...

Je ne vais pas faillir à la tradition de vous adresser un petit mot à la veille des vacances estivales. Alors que je vous écris, le soleil et la chaleur ne sont toujours pas au rendez-vous durablement et c'est pénible. Le soleil finira bien par percer un jour, mais, une fois de plus, nous n'aurons pas pu profiter des soirées plus longues. Certes, nous pouvons relativiser un peu au vu des milliers de foyers qui se sont retrouvés "les pieds dans l'eau" ces dernières semaines suite aux intempéries, dans la région parisienne, le Loiret... Nous sommes à la merci des conditions climatiques et ne pouvons rien n'y changer. **« J'espère que nos agriculteurs pourront moissonner dans de bonnes conditions cette année : Je le leur souhaite personnellement ».**

Des travaux tout azimut

En effet, vous avez pu constater la démolition du « Dôme ». Une page se tourne à Saint-Barnabé. A proximité, il restera le déplacement du calvaire. La mise en place des chicanes est effective, rue Pierre Rouxel, il reste à effacer quelques imperfections suite à leur mise en place et de tracer une ligne de peinture discontinue au centre de la rue. D'autre part, il a été effectué des travaux d'assainissement pluvial à Langoyer et au Relais. Des travaux vont être réalisés aussi rue Jules Ferry dans un cadre de sécurisation du cheminement des enfants qui vont à la cantine et à l'école. Le comité voirie s'est réuni sous la responsabilité de Mr Michel JOUAN Adjoint au Maire afin d'établir les priorités qui seront planifiées l'année prochaine, vous trouverez le détail dans l'info.

La fin de l'année scolaire a sonné...

L'heure des vacances est arrivée pour les écoliers, collégiens, lycéens et étudiants. Pour certains, les résultats des examens, tant attendus, sont « tombés » et pour vous parents, la période des congés approche. Ce n'est pas pour autant qu'à l'école, il n'y aura pas d'activités. Certes, elles ne seront pas scolaires mais artisanales : rafraîchissement en peinture du hall et de deux classes sera effectué. A l'extérieur, la cour de récréation fera peau neuve avec une réfection totale de l'enrobé.

Le centre de Loisirs

Il ouvre ses portes le jeudi 7 juillet, des activités diversifiées sont proposées aux enfants :

- thème sur le Brésil avec ses danses rythmées, les bracelets, maracas et bien sûr le Carnaval,
- piscine toutes les semaines,
- visite de l'aquarium de TREGASTEL et au musée du poète « ferrailleur » à LIZIO.
- pour les plus grands, mini camp au camping du Val de Landrouët avec sa piscine et des activités d'escrime et de tir à l'arc.

N'hésitez pas à inscrire vos enfants, le coût reste modique au vu des prestations proposées et de la prise en charge du repas du midi et du goûter. **« N'hésitez pas à inscrire vos enfants, ils ne seront pas déçus ».**

Un grand merci à l'équipe municipale, aux agents, à tous les membres extérieurs des commissions communales et aux associations pour leur implication, leur dynamisme, leur dévouement et leur disponibilité.

Je vous souhaite de bonnes vacances et un très bel été à toutes et à tous !

Votre Maire, Georges LE FRANC.

Vie communale

Conseil Municipal du 17 Juin 2016

Etaient présents :

M. Georges LE FRANC, Maire – Mme Jocelyne BOUTIER - MM. Éric LE POTTIER – Mme Fanny PHILIPPE - Michel JOUAN (Adjoints) - Mme Mireille BARAN - M. Jean-Pierre ROUILLÉ - Mme Véronique LE GALLO - MM. Franck JÉGLOT – Mmes Christelle GAUTHIER – Lyne MILBÉO - Thomas MAHÉO - François BINET - Mme Arlette GALLAIS (Conseillers Municipaux).

Absent excusé :

M. Alain LE FORESTIER donnant pouvoir à M. François BINET.

Secrétaire de séance :

M. Franck JÉGLOT

LOYERS DES LOGEMENTS LOCATIFS COMMUNAUX AU 1^{ER} JUILLET 2016

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée qu'une convention passée avec l'Etat précise que l'actualisation des différents loyers communaux est conditionnée à l'évolution de l'indice de référence des loyers, calculé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (I.N.S.E.E.).

Il précise que pour 2016, l'indice de référence des loyers à appliquer est -0.01 %.

Vu la délibération du 19 juin 2015 fixant le loyer du logement 11 rue du Général de Gaulle,

Sur la proposition du Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DÉCIDE de maintenir les tarifs de l'année précédente et fixe les loyers au 1^{er} juillet 2016 comme suit :

- Ancien logement de fonctions – 11 rue du Général de Gaulle

Surface utile			TARIF au 1 ^{er} juillet 2015	TARIFS au 1 ^{er} juillet 2016
Logement	102.36 m2	F3	426,57 Euros	426,57 Euros

- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

FONDS D'AMORCAGE DES RYTHMES SCOLAIRES – REVERSEMENT A L'ÉCOLE PRIVÉE

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la mise en place des temps périscolaires, l'Etat verse à la Commune une participation financière de 50 € par enfant.

A l'école privée, la participation de l'Etat a été pour l'année scolaire actuelle de 2 600 € pour 52 enfants.

Il y a lieu de restituer à l'OGEC la part lui revenant pour les enfants en maternelle qui n'ont pas été pris en charge cette année en TAP, soit pour 24 enfants la somme de 1 200 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DÉCIDE de reverser à l'OGEC la somme de 1 200 € pour les enfants en maternelle pour l'année scolaire 2015-2016
- Monsieur le Maire est autorisé à effectuer le paiement correspondant sur le compte de l'association.
- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

S.D.E. – TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL TÉLÉPHONIQUE POUR LE LOTISSEMENT TRISKEL

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée le projet de desserte en électricité et éclairage public du lotissement Triskel (7 lots) situé rue Pierre Rouxel.

Le SDE a procédé à l'étude des travaux de génie civil téléphonique pour le Lotissement Triskel avec :

- Le plan de récolement
- La réalisation de 160 ml de tranchée téléphonique supplémentaire de 0.10 mètre en commun avec la tranchée basse tension et la réfection
- La pose et la fourniture de 620 ml de fourreau diamètre 42/45, d'une chambre de tirage L2C et de 7 citernes de branchement.

Le coût à la charge de la Commune est estimé à 5 800 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DÉCIDE de confier au Syndicat d'Energie la fourniture et la pose du génie civil du réseau de communication électronique à ST-BARNABE – LOTISSEMENT TRISKEL (7 lots) situé rue Pierre Rouxel – pour un montant estimatif de 5 800 € TTC conformément au règlement.

« Notre Commune ayant transféré cette compétence au Syndicat Départemental d'Energie, elle versera à ce dernier une subvention d'équipement équivalent au montant TTC de la facture payée à l'entreprise. »

- AUTORISE le Maire à signer la convention financière « travaux sur les infrastructures de communication électronique ».
- Les participations des collectivités sont calculées au coefficient moyen du marché de travaux auquel se rapporte le dossier. L'appel de fonds se fait en une ou plusieurs fois, selon que le syndicat aura réglé l'entreprise suivant les mêmes modalités, et au prorata du paiement à celle-ci.
- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

ORGANISATION D'UN FORUM DES ASSOCIATIONS

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-29,
Considérant l'intérêt de présenter l'action des différentes associations locales grâce à l'organisation d'un forum spécifique,

La Commune accompagne les associations locales qui permettent de renforcer la cohésion sociale grâce aux nombreuses activités proposées en matière sportive, culturelle ou solidaire, ce qui constitue une richesse pour tous les publics.

Un projet de forum permettrait de regrouper le plus grand nombre possible de représentants de ces associations sur un même site avec les objectifs multiples :

- Permettre aux associations de communiquer afin d'intéresser de nouveaux bénévoles et adhérents,
- Favoriser des dynamiques collectives en permettant aux intervenants associatifs d'échanger entre eux.

Sur le plan technique, il est possible d'accueillir tous les intervenants associatifs et d'organiser une journée d'informations dans la salle polyvalente.

Le site sera aménagé par le service technique communal, il permettra à chaque association présente de disposer d'un stand équipé de mobilier. La salle sera équipée d'une sono.

Pour cette année, la date proposée serait le vendredi 2 septembre 2016, à partir de 16 heures 30.

après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE le principe de l'organisation d'un forum des associations,
- AUTORISE le Maire à signer tout document pour contacter les associations et des partenaires éventuels
- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

Monsieur le Maire rappelle les objectifs du recensement des zones humides et notamment celui de constituer une base de connaissances la plus exhaustive possible sur les zones humides sur le territoire communal.

Ce recensement a été réalisé selon la méthode de recensement préconisée par le SAGE Vilaine.

Cet inventaire a été réalisé par un bureau d'étude retenu par la CIDERAL, Ouest Aménagement et s'est déroulé du 13 mars 2015 au 30 mai 2016. Un groupe de travail communal a accompagné cette réalisation lors de différentes étapes : travail de pré-localisation, levées de doute sur le terrain,...

Le Maire ajoute que cet inventaire a donné lieu à une concertation active avec les acteurs locaux les plus concernés, associés au groupe de travail, lequel s'est réuni plusieurs fois et a réalisé plusieurs visites sur site.

Une consultation destinée au public, en Mairie, a été réalisée du 10 mars au 9 avril 2016.

Au vu de l'étude, il ressort que le territoire de la Commune de Saint-Barnabé présente plusieurs zones humides couvrant près de 12,39 % du territoire communal. Ce sont ainsi **281,91 ha** de zones humides qui ont été recensés.

Après avoir consulté la carte présentée en séance,

après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE l'inventaire des zones humides de la Commune, tel qu'annexé à la présente délibération,
- INTÈGRE cet inventaire dans les documents d'urbanisme de la Commune et du PLUi.,
- AUTORISE le Maire à signer tout acte y afférent,
- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

INSTALLATION CLASSÉE – UNITÉ DE MÉTHANISATION – S.A.S. BIODÉAC - LOUDÉAC

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le dossier pour une unité de méthanisation à LOUDEAC – Parc d'activités du docteur Etienne – rue de Calouët - présenté par la SAS BIODÉAC.

L'enquête publique a lieu du 20 juin au 20 juillet 2016.

Le dossier de consultation est en mairie de LOUDEAC et est consultable du lundi au vendredi :
De 8 heures à 12 heures – et de 13 heures 30 à 17 heures 30

La Commune est sollicitée pour avis, se trouvant dans le périmètre d'affichage.

après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DONNE un avis favorable au dossier d'Unité de méthanisation de la SAS BIODÉAC à LOUDEAC.
- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

INSTALLATION CLASSÉE – E.A.R.L. LA MINOTERIE - LOUDÉAC

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le dossier de l'E.A.R.L. DE LA MINOTERIE – Trohelleuc – LOUDÉAC pour une restructuration du site de Trohelleuc associée à son extension, accroissement des effectifs autorisés pour passer de 1 155 à 2 376 animaux –équivalents.

L'enquête publique a lieu du 21 juin au 21 juillet 2016.

Le dossier de consultation est en mairie de LOUDÉAC et est consultable du lundi au vendredi :
De 8 heures à 12 heures – et de 13 heures 30 à 17 heures 30

La Commune est sollicitée pour avis, se trouvant dans le périmètre d'affichage.

après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DONNE un avis favorable au dossier de restructuration et d'accroissement présenté par l'E.A.R.L. DE LA MINOTERIE à LOUDÉAC.
- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

DÉCISION MODIFICATIVE – BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE POUR 2016

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le coût global d'achat de panneaux de signalisation, de panneaux de rues et les numéros de maisons pour l'adressage. L'ensemble s'élève à 8 600 €.

Il y a lieu de procéder à des virements de crédits afin d'abonder l'article 2152.

Monsieur le Maire propose des modifications budgétaires pour le budget général de la Commune de 2016.

après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- AUTORISE les modifications suivantes :

Section INVESTISSEMENT – DEPENSES

Article 2152 – SIGNALISATION	+ 7 600 €
Article 2184 – Mobilier	- 5 000 €
Article 2115 – Achat de terrain bâti	- 600 €
Chapitre 21 :	+ 2 000 €
Article 2315 – Travaux	- 200 €
Chapitre 23 :	- 200 €
Article 020 – Dépenses imprévues	- 1 800 €
Chapitre 020 :	- 1 800 €

- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée de la demande de droit de préemption urbain, émanant de Maître JEGOUX-PASSEZ de LOUDEAC pour concernant la parcelle bâtie AC n° 166 d'une superficie de 784 m², sise 10 impasse du Piry.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DÉCIDE de ne pas faire valoir son droit de préemption sur la parcelle AC n° 166,
- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Pour informations :

- Le Comité voirie se réunira mardi 21 juin 2016 pour étudier le prochain programme voirie.
- Un Conseil Communautaire d'enfants est en cours de constitution – l'élection est prévue samedi 18 juin de 10 heures à 12 heures, à la mairie et concerne les enfants du CE2 – CM1 et CM2.
- Il est demandé à ce que le débroussaillage des carrefours soit refait.
- Une étude est en cours en vue de l'achat de deux défibrillateurs et solliciter des aides financières, s'il y en a.

CONCOURS COMMUNAL DE FLEURISSEMENT 2016

Le jury du concours communal est passé mercredi 29 Juin 2016 visiter les maisons inscrites.

Ce jury, conduit par Mme Fanny PHILIPPE et M. Michel JOUAN, adjoints au Maire, était composé de Mmes Yvette WINTER de Saint-Maudan, Mme Aëla LE ROY de Bréhan de M. Michel ROCABOY de Loudéac.



Pour le concours communal, les résultats sont les suivants :

PARCS DE + 1 500 M²

NOM - PRÉNOMS / ADRESSE	CLASSEMENT
M. & Mme Marcel RUELLAND - Kerbusson	1 ^{ers}
Mme Annick LE SAUX – Impasse des Capucines	2 ^{ème}

- JARDINS PRIVÉS - Visibles de la rue – Ouvert au public

NOM - PRÉNOMS / ADRESSE	CLASSEMENT
Mme Annie-France MICHEL – 7, impasse du Chêne Vert	1 ^{ère}
M. & Mme Gérard LAUNAY – 9, rue Pierre & Marie Curie	2 ^{èmes}

- FACADES SEULES FLEURIES

NOM - PRÉNOMS / ADRESSE	CLASSEMENT
M. & Mme Frédéric MOISY – 2, rue Arthur Rimbaud	1 ^{ers}

- RESTAURANTS - COMMERCE FLEURIS

NOM - PRÉNOMS / ADRESSE	CLASSEMENT
Mme Christelle LEFEBVRE – 4, rue du Centre	1 ^{ère}
Mme Marie-Paule BUZULIER – 4, rue Pierre Mendès France	2 ^{ème}

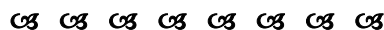
M. le Maire et le Conseil Municipal adressent toutes leurs félicitations à tous les candidats et les remercient de donner un éclat de couleur et de gaieté à la Commune.

ÉTAT CIVIL – JUIN 2016

Publications De mariage

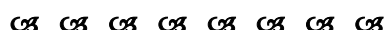
Adrien VAXELAIRE, 50, rue Haute – 57180 TERVILLE
&
Pauline GUERNIC, Blanlin – 22600 SAINT-BARNABÉ

Ce mariage sera célébré le SAMEDI 13 AOUT 2016 à Saint-Barnabé



Laurent DRUELLE, Blanlin – 22600 SAINT-BARNABÉ
&
Gwenaëlle DELSAUX, Blanlin – 22600 SAINT-BARNABÉ

Ce mariage sera célébré le SAMEDI 13 AOUT 2016 à Saint-Barnabé.



Romarc PASSET, 2, impasse du Centre – 22600 SAINT-BARNABÉ
&
Alexandra LE HELLEY, 2, impasse du Centre – 22600 SAINT-BARNABÉ

Ce mariage sera célébré le SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2016 à Saint-Barnabé.

Mariage

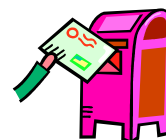
Maxime HAMON & Marine LEFEBVRE
Mariage célébré le SAMEDI 25 JUIN 2016 à Saint-Barnabé

AGENCE POSTALE

L'agence postale sera fermée les 15 & 16 Juillet 2016

Et pour les congés annuels

DU LUNDI 15 AOUT AU SAMEDI 27 AOUT 2016 inclus.



CIMETIÈRE

Régulièrement des dégradations (vol de plantes, ...) sont signalées au cimetière.

Ce manque de correction et de civisme est inadmissible.

UN PEU DE RESPECT S'IL VOUS PLAÎT !

HORAIRES DES MESSES

Pas de messe au mois de Juillet.

Dimanche 14 Août à 10h30.

DEMANDEURS D'EMPLOI

A la date du 15 Juin 2016, ils étaient 83 (Hommes : 50 et Femmes : 33).

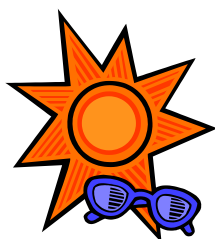
A la date du 15 Juin 2015, ils étaient 71 (Hommes : 39 et Femmes : 32).

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles) nés en **JUILLET 2000** doivent se présenter en mairie afin que l'on procède à leur recensement militaire, munis du livret de famille. Les personnes nées avant cette période, et qui auraient omis de faire cette démarche, sont priées de se présenter le plus rapidement possible.

A.L.S.H (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Organisé chaque année par le C.C.A.S. pour les enfants de 3 à 12 ans, le CENTRE AÉRÉ fonctionnera du :



JEUDI 7 JUILLET 2016
AU
VENDREDI 29 JUILLET 2016



Inscriptions à la Mairie

Tous les documents pour le Centre Aéré de juillet sont disponibles sur le site internet de la Commune ainsi qu'à l'accueil de la Mairie. Un diaporama de présentation est également consultable sur le site.

www.saint-barnabe.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DES JEUNES

La CIDERAL permet aux enfants de 9 à 13 ans de participer à la vie de leur communauté de communes en créant le Conseil Communautaire des Jeunes.

9 candidats se sont présentés à Saint-Barnabé et les élections ont eu lieu le samedi 18 Juin 2016.

Zia POIRIER a été élue.

Le Conseil se réunira tous les mois à partir de septembre.



PERMANENCE DE LA MISSION LOCALE POUR LES JEUNES DE 16 à 25 ANS

MARDI 5 JUILLET 2016
à la Mairie de Plémet de 9h à 11h

Permanences effectuées par **M. Vincent DENIS**.

Il est préférable de prendre rendez-vous au secrétariat de la Mission Locale de Pontivy au 02.97.25.38.35

COMITÉ VOIRIE DU MARDI 21 JUIN

Etaient présents :

M. Le Maire – MM. Michel JOUAN – Thomas MAHÉO (élus) – MM. Michel MARTEIL – Alain LE GOFF – Samuel BRIAND – Daniel LE PUIL – Lionel GOURIO – Jean-Paul MACÉ – Robert FLÉHO (membres).

Après avoir fait le point sur la voirie 2016 qui sera réalisée à partir de septembre, la commission s'est rendue sur le terrain pour constater l'état sanitaire de la voirie communale.

Après concertation, elle préconise la réfection de certaines voies pour 2017.

A savoir :

- 1- la VC n°12 - Le Quillio - 1250 m
- 2- la VC n°11 - Bocaudrain - 300 m
- 3 - la VC n°6 - Kermenan - (2ème partie) - 750 m
- 4 - Carrefour aménagement Bas Blanlin vers la Ville Glais.



Absents sur la photo M. Le Maire, Georges LE FRANC et M. Michel JOUAN, Adjoint à la voirie

Vie scolaire

REMISE DES DICTIONNAIRES DANS LES ÉCOLES



En cette fin d'année scolaire et afin d'accompagner les élèves de CM2 des écoles Mathurin Boscher et Jeanne d'Arc vers la 6^{ème}, la Municipalité leur a offert un dictionnaire français / anglais.

« Les enfants quittent leurs écoles communales, c'est une façon de leur montrer notre reconnaissance pour le travail accompli » indiquent Monsieur Le Maire et l'adjointe aux affaires sociales, Mme Fanny PHILIPPE.



MENU DES REPAS SERVIS A LA CANTINE – JUILLET 2016

Lundi 4 Juillet	Mardi 5 Juillet
Betteraves vinaigrette	Salade campagnarde
Farfalle strasbourgeoise	Nugget's
Fruit frais	Haricots verts
	Eclair au chocolat



INSCRIPTIONS AUX ÉCOLES

La rentrée des classes aura lieu le **jeudi 1^{er} septembre 2016 à partir de 8h35**

ÉCOLE MATHURIN BOSCHER

Les nouvelles inscriptions d'enfants (dès 2 ans) doivent se faire **tout d'abord à la mairie** avant de passer à l'école publique. Les familles intéressées doivent se munir du livret de famille et d'une facture récente pour l'adresse. Le système informatique utilisé est dénommé « base élèves ».

N'hésitez pas à prendre contact avec l'école, Mme Claire FERTE, directrice, Mmes Anne BEAUPERE et Gaëlle COLLET, enseignantes, les aides pédagogiques et d'encadrement avec Béatrice BARTHELEMY, Anne-France CHEREL, Alisson LE MOUEL ainsi que Samantha CARVALHO et Allisson LE CORRE vous accueilleront pour faire connaissance et visiter l'établissement.

Contact : 02.96.26.75.07

Les inscriptions des nouveaux élèves à partir de 2 ans sont ouvertes. N'hésitez pas à nous rencontrer dès à présent ou avant la prochaine rentrée, le mercredi 31 août 2016.

ÉCOLE JEANNE D'ARC

Rentrée scolaire - Inscriptions

Venez partager le café d'accueil pour commencer cette nouvelle année scolaire.

M. Yann PASCO, chef d'établissement, et l'équipe pédagogique, Mmes Alexandra ALLANO, Annie LAMOUR, Sandrine SANMARTIN et Marie-Annick AVRIL, vous accueilleront pour faire connaissance, rencontrer les enseignants et visiter l'établissement.

Cette rencontre se fera sur rendez-vous durant les vacances scolaires.

Les inscriptions des nouveaux élèves (dès 2 ans) pour la prochaine rentrée scolaire sont ouvertes. N'hésitez pas à prendre contact avec l'école.

Contact : 02.96.26.79.23

Courriel@ : eco22.jda.st-barnabe@enseignement-catholique.bzh

Site Internet : <http://jeannedarcstbarnabe.fr/>

Facebook : <https://www.facebook.com/jda.stbarnabe>



VENTE DES CARTES DE CANTINE

La rentrée des classes aura lieu **JEUDI 1er SEPTEMBRE 2016**.

Il est rappelé que les cartes de cantine sont en vente à la Mairie aux heures et jours d'ouverture, que celles-ci doivent être achetées avant le **JEUDI 25 AOUT** (sauf cas de force majeure). Elles seront à remettre aux enseignants le jour de la rentrée.

A cette occasion, il vous sera remis un règlement relatif au fonctionnement de la cantine scolaire. Il devra être étudié et expliqué à votre enfant et vous devrez vous engager, vous et votre enfant, à en respecter les règles.

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2016/2017



Rentrée des enseignants	Mercredi 31 Août 2016
Rentrée des élèves	Jeudi 1^{er} Septembre 2016
Toussaint	Du mercredi 19 Octobre 2016 Au Jeudi 3 Novembre 2016
Noël	Du vendredi 16 Décembre 2016 Au Mardi 3 Janvier 2017
Hiver	Du vendredi 10 Février 2017 Au lundi 27 Février 2017
Printemps	Du vendredi 7 Avril 2017 Au Lundi 24 Avril 2017
Pont de l'Ascension	Vendredi 26 Mai 2017
Eté – Fin des classes	Vendredi 7 Juillet 2017

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

RÉSULTATS DE LA TOMBOLA DU GROUPE SCOLAIRE MATHURIN BOSCHER

Le match de football France/Irlande s'est fait ressentir dimanche 26 juin lors de la fête de l'école publique. Les supporters des bleus nous ont rejoints en fin d'après-midi ensoleillé.
Bonne participation malgré tout.

Résultats de la tombola :

<u>1^{er} Lot</u> : 4 entrées au Puy du Fou	Juliane NICOLAS
<u>2^{ème} Lot</u> : tablette numérique	Malo PAGEOT
<u>3^{ème} Lot</u> : bon d'achat 50 €	Jocelyne HERVO
<u>4^{ème} Lot</u> : Sorbetière	Adrien LORTHOIS
<u>5^{ème} Lot</u> : Séance découverte centre équestre de Saint-Barnabé	Claudine ALLOT
<u>6^{ème} Lot</u> : 1 repas au Fer à Cheval	Tiphaine PIROT

RÉSULTATS DE LA TOMBOLA DE L'ECOLE JEANNE D'ARC

<u>1^{er} Prix</u> :	V.T.T.:	Armand PERRAULT (St-Barnabé)
<u>2^{ème} prix</u> :	Caméra GO PRO :	Betty BOSCHET (La Prénessaye)
<u>3^{ème} prix</u> :	Wonder Box coffret bonheur :	Monique BOSSON (Loudéac)
<u>4^{ème} prix</u> :	Futuroscope :	Christine LE GOFF (Saint-Barnabé)

Tir au but :

1er adulte : Clément CRÉHIM

1er enfant : Antonin JÉGOU

Palets :

1er adulte : ROUSSELLE Marc

1er enfant : Camille DARCEL

COLLECTE DE PAPIERS

Prochaines permanences à l'atelier municipal :

Les 9 & 23/07/2016 de 10h à 12h

Vous pouvez déposer vos vieux annuaires. Merci de respecter les horaires de dépôt.

Les dépôts servent aux écoles.
Merci de venir nombreux.



Vie associative & culturelle

UN SAINT-BARNABÉ PARMi LES SAINT-MÉDARD DE FRANCE

L'association se dirige cette année dans le Gers les 27 & 28 Août. Un minibus est prévu.

Le samedi :

Promenade en calèche, marché, vol en montgolfière (50 €), animations diverses.

Le soir dîner festif.

Le dimanche :

Visites aux choix. Repas du midi offert par l'association hébergement en mobilhome (samedi et dimanche soir).

Contactez M. François MILBÉO, président au 06.83.32.72.44 pour toutes informations complémentaires.

Départ le 26 Août à minuit de Saint-Barnabé.

Le coût est de 130 € (trajet, hébergement, repas). Merci de vous inscrire au plus vite dans la limite des places disponibles.

MODERN'JAZZ

Les inscriptions pour l'année 2016/2017 auront lieu lors du forum des associations le :

VENDREDI 2 SEPTEMBRE
à partir de 16h30 à la Salle Polyvalente

TOUS NIVEAUX A PARTIR DE 5 ANS

LECTURE POUR TOUS

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE PENDANT L'ÉTÉ

La bibliothèque sera ouverte pendant le mois de juillet les

SAMEDIS DE 10h à 12h

02.96.26.73.29



LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE AU MOIS D'AOUT.

COMITÉ DES FÊTES

POUR PRENDRE DATE

RANDO SEMI NOCTURE PÉDESTRE & DINATOIRE

organisée par le Comité des Fêtes le

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2016

CLUB BRUYÈRES D'ARVOR

Reprise des Activités :

Cafés de l'Amitié



JEUDI 1^{er} SEPTEMBRE à 14h au Foyer Social	<u>Préposés :</u> Mmes Arlette GALLAIS – Jocelyne BERNARD – Annick LE CLÉZIO – MM. René JOUET – André BERNARD – Ann & Bob HYDE.
JEUDI 22 SEPTEMBRE à 14h au Foyer Social	<u>Préposés :</u> Mme Marie-Annick MARCADÉ – René & Patricia FLÉHO – MM. Gérard JÉGLOT – Alphonse MARJOT.

Repas de rentrée

SAMEDI 24 SEPTEMBRE à partir de 12h30 à la Salle Polyvalente

VÉLO LOISIRS

Toutes les personnes intéressées par la pratique du vélo le dimanche matin peuvent contacter le président, M. Marcel RUELLAND au 02.96.28.17.95.



Les sorties s'effectuent à partir de 8h, départ sur le parking de la Salle Polyvalente.

Une sortie pique-nique pour les adhérents aura lieu le :

JEUDI 14 JUILLET 2016

COMITÉ DES FETES DE BLANLIN

Réunion de préparation pour la randonnée du 4 Septembre

MERCREDI 13 JUILLET à 20 h à la salle des Lilas.

Les bénévoles et les membres du bureau sont conviés.

Randonnée



DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 2016

Randonnée V.T.T. : 25 Kms

Randonnée Pédestre : 6 & 12 Kms

Départ libre entre 9h et 10h de la Gare de Blanlin avec ravitaillement

Repas à partir de 12h30

Participation randonnée seule : 3 €

Randonnée + repas : 12 €

Repas adulte seul : 10 €

(kir, jambon à l'os, pommes de terre, fromage, tarte, café)

Repas enfant : 6 €.

Les inscriptions pour les repas seront à faire avant le 15 Août 2016.

Lots par tirage au sort.

Inscription et règlement à expédier à :

Mme Martine HAYS – Kernivel – 22600 SAINT-BARNABÉ – Tél. : 02.96.67.50.35

VENEZ NOMBREUX !!!!

ÉCHOS DE L'A.S.S.B.



BASKET-BALL

<http://www.assb-basket.ayosport.com>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale de l'A.S.S.B. BASKET s'est déroulée le **VENDREDI 10 JUIN 2016 à 19h à la Salle des Lilas.**

Une équipe seniors D2F avec 11 licenciés.

Année sportive satisfaisante avec 11 matchs gagnés/20.

Le baby basket a été mis en sommeil cette année car trop peu d'inscrits.

Pour la nouvelle saison, et compte tenu du bon jeu de l'équipe, l'entraîneur Olivier vise la montée...

En projet : un tournoi en fin d'année

Le bal de la St-Patrick ne sera pas reconduit en 2017

BUREAU

Coralie Marcadé, présidente a souhaité quitter ce poste

Elle sera remplacée par **Philippe Meyer, Président**.

Secrétaire : Julie BOUTIER

Trésorière : Solène AVIS



GYMNASTIQUE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale de l'A.S.S.B. GYM s'est déroulée le **LUNDI 20 JUIN 2016**.

Présidente: Chantal GEFFRELO

Secrétaire: Brigitte LE NET

Trésorière: Martine PERRON

Le club comprenait 26 licenciées à la gym et 45 adhérentes à la Zumba.

La reprise se fera :

→ le lundi 19 septembre
de 19H à 20H pour la gym
et de 20H à 21H pour le step.

→ le mardi 20 septembre de 19H30 à 20H30 pour la Zumba.



Les cours ont lieu à la salle Jean Moulin et 3 cours de découverte sont possibles dans chaque cours.



FOOTBALL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale de l'A.S.S.B. FOOT s'est déroulée le **SAMEDI 11 JUIN 2016 à la Salle Jean Moulin.**

L'A.S.S.B. FOOT compte 84 licenciés, 2 arbitres et 6 dirigeants.



➔ Le bilan sportif est très satisfaisant puisque l'équipe A remonte en D2 District et l'équipe B remonte en D3 District.

➔ L'entraîneur senior, Samuel FRAVAL est bien sûr reconduit dans ses fonctions. **S'ENTRAINER POUR AVANCER** étant la nouvelle devise du club.

➔ Satisfaction aussi au niveau de l'école de foot en entente avec La Prénessaye et ce sous la houlette de Matthieu AVIS et des encadrants (Julien, Thibault, Fabien, Victor et Antoine). Satisfaction aussi de notre participation dans le groupement des jeunes du Lié avec La Prénessaye, Plumieux, Plessala et Plémet.

➔ Le bilan financier par le trésorier Fred LEBARD est positif.

L'Assemblée Générale s'est terminée par un buffet froid, mais avec un pincement au cœur, puisque M. François BUZULIER, secrétaire de l'A.S.S.B. depuis 30 ans, quitte le bureau, mais restera toujours l'une des âmes de l'A.S.S.B.

MERCI BUZU

SAISON 2016/2017

Tous les jeunes désirant pratiquer le football au sein de l'A.S.S.B. peuvent contacter Matthieu AVIS (06.73.54.38.29) ou Joël PERRON (06.02.34.90.48) et ce dès l'âge de 5 ans.

Devise de l'année à venir : « S'ENTRAINER POUR AVANCER ».

FOULÉES DE LA MICHELINÉ

RÉSULTATS

205 Engagés

10 KM

Les 10 premiers

1	JOSSÉ Laurent	00.34.22
2	HELLIO Alexandre	00.34.43
3	BELLEC Anthony	00.35.18
4	LAUNAY Antoine	00.35.29
5	TRUTIN Jean-Christophe	00.35.44
6	VETEL Jean-Benoît	00.36.11
7	HERCOUET Mickaël	00.36.19
8	LE TEXIER Yoann	00.36.48
9	JOURDEN Joël	00.38.25
10	LUCIENNE Vincent	00.38.47



Les concurrents « BARNABÉENS »

RAULT Régis	00.42.36
LE GALVIC Nicolas	00.43.45
HARNOIS Eric	00.49.18
LE GUENNEC Philippe	00.50.36
PERRIN Nicole	00.52.01
ROBIN Bernard	00.52.27
ROBIN Christophe	00.52.35

HARNOIS Gilles	00.52.57
AUFFRET Maryse	00.53.55
ROCABOY Dominique	00.54.54
GICQUEL Jean-Claude	00.56.00
BUZULIER Gwendal	00.56.35
LE DOUCEN Jérémy	00.57.22
CHAPEL Pascal	00.57.52

5 KM

71 Engagés

Les 10 premiers

1	LUCIENNE Vincent	00.19.29
2	JOSSE Nicolas	00.19.48
3	LE BOUQUIN Anthony	00.19.59
4	GUEGAN Erwan	00.20.42
5	BURLOT Gaël	00.22.03
6	DAURE Bertrand	00.22.44
7	LE BRETON Romain	00.22.54
8	JOSSE Gaëtan	00.23.18
9	LE LIEVRE Renan	00.23.35
10	LE GOFF Axel	00.23.41

Les concurrents Barnabéens

LASSALLE Lucas	00.26.11
LE GALLO Benjamin	00.27.07
LOORIUS Yaëlle	00.27.51
LOORIUS Christophe	00.27.51
LE BADEZET Luc	00.27.54
VERDIER Franckie	00.28.19
SOULABAILLE Dimitri	00.29.30
LE DOUCEN Jérémy	00.30.52
DORE Virginie	00.32.22
JAN Virginie	00.36.49
LE PAGE Anne-Marie	00.36.49

LES JEUNES CONCURRENTS

	- DE 11 ANS		
1	LOORIUS Hailé	14	LE BRAS Ylann
2	SOULABAILLE Enzo	15	BOSSE Lana
3	LE POTTIER Ronan	16	RAFFRAY Louane
4	GUEGAN Romuald	17	LE PAGE Maela
5	RELSER Nathanaël	18	JÉGLOT Stella
6	LE MARCHAND Thomas	19	LE PAGE Louen
7	MARTEIL Timéo	20	BLANCHARD Thibault
8	BLANCHARD Antoine	21	LE BRETON Orlane
9	VICAUD Eanna	22	MACÉ Youna
10	LEFEUVRE Leelou	23	BOSSE Lise
11	VERDIER Lomane	24	LEMARIÉ Ewen
12	ROUSSELLE Orlane	25	HARNOIS Axel
13	VERDIER Inès		

	11 / 14 ANS		
1	LACIBE Romain	11	FRABOULET Swann
2	PLATRIEZ Clément	12	FLÉHO Maëva
3	VERDIER Matthéo	13	JÉGLOT Léane
4	CONGRETTEL Clément	14	MACÉ Tugdual
5	DELATTRE Lenny	15	VICAUD Aziliz
6	LOORIUS Hailé	16	LORGHOUX Salomé
7	MARTEIL Quentin	17	LE MARCHAND Pierre
8	GICQUEL Maëwenn	18	CREHIM Anaëlle
9	LE TOQUIN Léa	19	POIRIER Zia
10	LE GOFF Candice		



Très belle journée !!!

140 randonneurs et 40 vététistes

Agenda

Du 07/07/2016 au 29/07/2016	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
14/07/2016	LOTO – A partir de 14h – Salle Polyvalente
22/07/2016	Conseil Municipal – 20h30 - Mairie
29/07/2016	Fête fin de Centre Aéré – Salle Jean Moulin – 19h.

Membres du Comité Info :

M. Georges LE FRANC (Maire) – Mmes Jocelyne BOUTIER – Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER – M. Thomas MAHÉO (Élus).

MM. Guy MACÉ – Samuel BRIAND – Patrick DONNIO – Alain LAGROST – Pierrick LASSALLE – Alphonse MARJOT – Marcel RUELLAND – Xavier MODICOM – Robert FLÉHO - Mmes Anne-Marie JOUAN – Huguette RUELLAND – Chantal JÉGLOT – Carole LE FRANC - Claudine FLÉHO (membres).

Annonces commerciales



« BAR – RESTAURANT - LE FER A CHEVAL »

Jeudis Gourmands



7 Juillet : Escalope de porc panée

21 Juillet : Poisson en papillote

28 Juillet : Confit de canard

Plats à emporter 6 € tous les jours sur réservation

Pour toutes réservations : 02.96.26.74.09

Site : auferacheval-bretagne.fr

Mail : contact@auferacheval-bretagne.fr



« BAR – RESTAURANT L'ARGOAT »

François et Marie-Paule BUZULIER informent leur aimable clientèle que l'établissement sera fermé pour congés annuels



Du Samedi 30 Juillet au Dimanche 21 Août inclus

Mail : francois.buzulier@wanadoo.fr

Tél. : 02.96.26.74.46



TAXI Coralie Marcadé, toujours à votre service, mon changement d'adresse ne change en rien mon activité sur la commune.

Mon numéro de téléphone reste le même : 02.96.26.74.45 ou 06.86.75.02.21.

FÊTE VOS JEUX

Fête vos jeux... rien ne va plus !!!!

GRATUIT/Tout Public/Sans inscription

La ludothèque Au fil du jeu CIAS de la CIDERAL vous invite, petits et grands, à sa fête du jeu ...

Il était une fois, un village de jeux qui s'installaient sous les bois pour inviter chacun à partager un moment ludique et chaleureux en famille ... la nature sera la reine de la fête.

Jeux géants, jeux en bois, jeux de construction jeux d'éveil... etc ... seront au rendez-vous...

Débutons l'été ensemble et fêtons le jeu ... En découvrant des lieux magiques... Fête vos jeux !

Au programme :

Mercredi 6 Juillet : A Plouguenast sur le site de Guette es Lièvre de 14h à 18h (à la salle de Guette es Lièvre en cas de pluie).

Judi 7 Juillet : A Caurel sur la Plage de Beaurivage de 14h à 18h (autour de l'office du tourisme en cas de pluie).

Vendredi 8 Juillet : A Plémet, site de l'étang de 14h à 18h (salle des associations en cas de pluie).

Grande fête du jeu le SAMEDI 9 JUILLET A Loudéac sur le site d'Aquaravev (à côté du TIPI) de 11h à 18h

Dans un esprit nature et bohème, cette semaine riche en émotions se terminera par une grande journée familiale et chaleureuse. « Fête vos jeux » permettra de se détendre autour d'espaces de jeux en plein air à l'orée du bois. L'association « On n'est pas que des cageots » et des ateliers de récupération animeront cette journée ensoleillée... A 17h une « boom party » sous les arbres détendra vos gambettes et ... clôturera cette journée par des danses endiablées et festives.

Contact : 02.96.66.40.17

Ludothèque Au fil du jeu – 4/6 boulevard de la Gare – 22600 LOUDÉAC

ludothèque@cideral.fr

COMMUNIQUÉ de la Maison de Consommation et de l'Environnement

Si vous souhaitez ne plus faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, inscrivez-vous sur la nouvelle liste d'opposition Bloctel. Entrée en vigueur depuis le 1^{er} Juin 2016, ce dispositif entièrement gratuit pose une double interdiction pour le professionnel qui recueille vos coordonnées téléphoniques :

- l'interdiction de vous démarcher téléphoniquement.
- l'interdiction de céder à un tiers des fichiers contenant vos données téléphoniques.

Vous pouvez inscrire jusqu'à 8 numéros de téléphone (fixe et/ou mobile) sur la liste d'opposition, par voie électronique, sur le site internet www.bloctel.gouv.fr, ou par voie postale à l'adresse suivante :

Bloctel – 6, rue Nicolas Siret – 10 000 TROYES

Une fois votre inscription validée, vous recevrez un message de confirmation (e-mail ou récépissé) précisant la date d'effectivité du service (30 jours maximum) et sa durée (3 ans renouvelables).

Enfin, trois mois avant la fin du service, vous serez invité, par e-mail ou par courrier, à renouveler l'inscription de vos numéros sur le registre d'opposition.

Attention : si vous étiez sur la liste Pacitel, vous devez vous inscrire sur Bloctel pour continuer à bénéficier du service d'opposition, Pacitel ayant définitivement fermé le 1^{er} Janvier 2016. De même, si vous êtes sur liste rouge ou anti-prospection (orange), il est vivement conseillé de vous inscrire sur Bloctel. Les annuaires téléphoniques ne sont pas les seuls fichiers utilisés par les professionnels pour vous démarcher. A noter que les SMS sont exclus du dispositif Bloctel.